



TOUS LES MATCHS, TOUTE L'EXPERTISE CANAL+

100% DES MATCHS
SUR LA CHAÎNE
100%CANLE DECODEUR HD
5 000 FCFA TTC*
A PARTIR D'ACCESS
+ INSTALLATION OFFERTEREABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE
15 JOURS
OFFERTS*
A TOUT CANAL+

Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA

6 177000 000348

La Voix

du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

INERTIE

20 ans au même poste



Depuis 2004, Jacques FAME NDONGO, Luc Magloire MBARGA ATANGANA, Madeleine TCHUENTÉ et Pierre HELE aux bilans moins reluisants, sont respectivement à la tête des départements ministériels dénommés MINESUP, MINCOMMERCE, MINRESI et MINEPDED. Dans une République, lorsque les "hautes fonctions" sont les "chasses gardées" d'un groupuscule de citoyens, au milieu de la multitude de compétences que regorge le pays, cela ne peut qu'accréditer l'idée selon laquelle l'ascenseur social est bloqué.

P 3&4

PERTURBATIONS D'INTERNET

Orange Cameroun "accuse" CAMTEL



Les coupures intempestives de la fibre optique causent d'énormes préjudices à l'économie numérique.

Page 7

CAN 2023

Les Lions indomptables déjà dans leur tanière



Retour en images sur la première séance d'entraînement.

Page 8

FER À BÉTON

Page s 6

Le Mincommerce annonce la baisse des prix



SOURCE DU PAYS

EAU MINÉRALE NATURELLE ET BOISSON RAFRAÎCHISSANTE

Douala le 21 Décembre 2023

Objet: Note information

La célébration du quarantenaire se poursuit à La société SOURCE DU PAYS qui a le plaisir de porter à la connaissance de son aimable clientèle, de ses très chers consommateurs et de l'opinion publique, qu'à leur tour les formats 0.33 l et 1 litre de l'eau minérale naturelle SUPERMONT changent d'emballage à l'instar du format 0,5l.



Les nouvelles bouteilles seront progressivement présentes sur le marché national et international.

L'eau minérale naturelle SUPERMONT réserve de multiples surprises aux consommateurs courant 2024



SOURCE DU PAYS S.A.
EAU MINÉRALE NATURELLE
Boissons Gazeuses non Alcoolisées
B.P. 914 DOUALA
CAMEROUN

Le Directeur General
Mohamed SAHEL



BP 914, Cameroun - Tél: +237 656 99 51 45 - 678 40 40 40

RC N°00061. CONTRIBUTABLE N°M078200004171M. STATISTIQUES : 25113101F. www.sourcedupays.com



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

CREDITS SCB

Finies les équations,
l'expert est la solution

SCB SUKUL
SCB SÉRÉNITÉ
SCB IMMO



INERTIE

20 ans au même poste

Depuis 2004, Jacques FAME NDONGO, Luc Magloire MBARGAATANGANA, Madeleine TCHUENTÉ et Pierre HELE aux bilans moins reluisants, sont respectivement à la tête des départements ministériels dénommés MINESUP, MIN-COMMERCE, MINRESI et MINEPDED. Dans une République, lorsque les "hautes fonctions" sont les "chasses gardées" d'un groupuscule de citoyens, au milieu de la multitude de compétences que regorge le pays, cela ne peut qu'accréditer l'idée selon laquelle l'ascenseur social est bloqué.

Dans une République, lorsque les « emplois supérieurs » sont «

confisqués » par un groupuscule de citoyens, au milieu d'une kyrielle de compétences dont regorge le pays, ça ne peut qu'accréditer l'idée selon laquelle l'ascenseur social est bloqué. Pour certains responsables maintenus en poste, au nom du pouvoir discrétionnaire du chef de l'État, ça peut également créer une certaine frustration. Il y en a qui ont déjà tout donné, dont les bonnes performances sont un secret de polichinelle, et que l'on confine à la routine alors qu'ils peuvent être plus utiles et productifs ailleurs.

Ceux-ci, d'après des voix qu'on perçoit d'ici, pourraient tout aussi démissionner de leurs fonctions. C'est ignorer ou feindre d'ignorer qu'en contexte camerounais, démissionner lorsqu'on a bénéficié d'un décret du président de la République est un crime de lèse-majesté. C'est le prince qui nomme et dénomme. Toute autre démarche équivaldrait à un suicide politique ou

à une auto-ostracisation. La chronique mondaine fourmille ainsi de demandes de retrait supposées ou réelles de quelque (s) Dg adressées au chef de l'État, lesquelles n'ont pas reçu de réponse affirmative ou négative. D'attente lasse, les requérants se trouvent obligés de continuer à diriger l'entreprise, à hauteur de leurs capacités physiques, en général par personne(s) interposée(s), pour ne pas fâcher le Prince.

A l'analyse, la longévité aux postes de responsabilité est un marqueur du Renouveau. Elle est consubstantielle au régime établi depuis le 6 novembre 1982. Au cours d'un échange avec les investisseurs lors d'une visite dans un pays européen, Paul Biya n'avait-il pas, entre ironie et triomphalisme, demandé à ces derniers de faire confiance au « gouvernement du Cameroun » parce qu'il a déjà mis plus de 30 ans, cas de figure pas très courant dans le monde ?

On se souvient également du « *Ne dure pas au pouvoir qui veut, mais qui peut* » lancé à ses contempteurs, en présence de François Hollande, l'ancien président français alors en escale à Yaoundé.

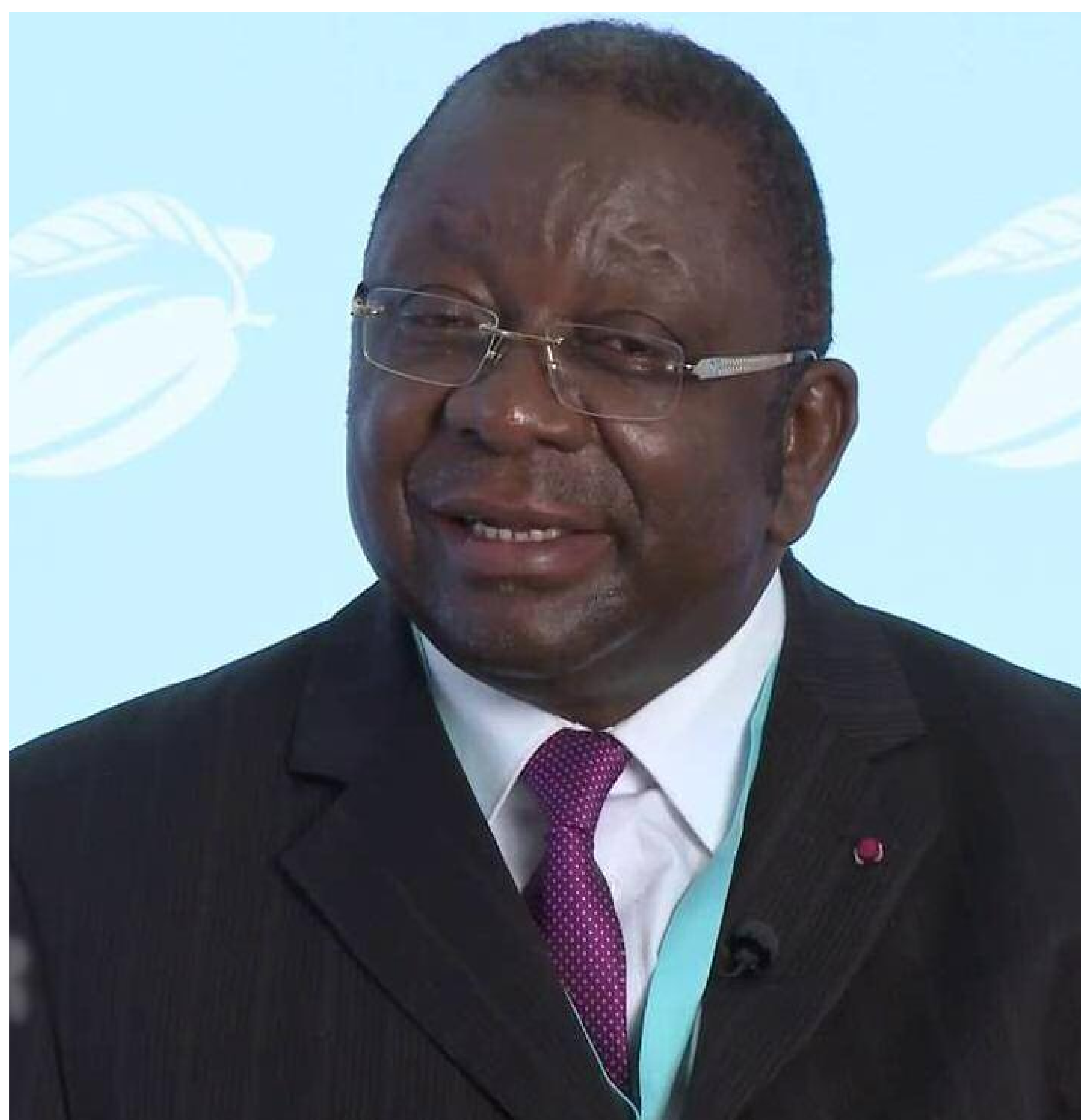
Difficile d'affirmer que la longévité de certains ministres, directeurs généraux ou patrons d'institutions tient de la volonté du président de la République de donner un temps consistant au responsable en poste pour qu'il imprime ses marques ou que cela procède d'une simple redistribution de rentes à des fins politiques et précisément de conservation du pouvoir suprême.

Dans tous les cas, la nécessité du turn-over à la tête des organisations telle qu'enseignée dans les écoles de management n'a quasiment pas grâce aux yeux de Paul Biya et demain n'est pas la veille du changement de ce logiciel de gouvernance dont le bilan n'est pas reluisant.

Luc Magloire Mbarga Atangana

Né le 08 juillet 1954 à Nsazomo dans le département de la Mefou et Afamba, région du Centre.

Ses études secondaires se déroulent au Moyen séminaire de Mvolyé à Yaoundé (1972 – 1973), où il obtient le Baccalauréat A2. Pour ce qui est des études Supérieures, elles se dérouleront à la faculté de Droit et Sciences Économiques de l'Université de Yaoundé, où il obtiendra la Licence en Droit et Sciences Économiques (1977), à l'université de Paris 1 – Panthéon, Sorbonne (1983 -1984) où il obtient le DESS en Transport International, Maritime et Aérien, et aux Universités Paris –dauphine et Paris – sud (1987 -1988), où il obtient le DESS en Droit des Entreprises Publiques.



Entre novembre 1977 et juin 1981, il travaille à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) où il a été tour à tour : Adjoint au chef de service Administratif, chef de service, des Études et attaché de direction Général. A partir de 1981, il travaille dans la filière de la banque, où il passe l'essentiel de sa carrière, aussi bien au Cameroun qu'à l'étranger. Entre février 1983 et février 1991, il assume les fonctions de Premier Délégué pour l'Europe et l'Afrique du Nord de l'Organisation Camerounaise de la Banque (OCB) à Paris.

Depuis le 8 décembre 2004, il est Ministre du Commerce de la République du Cameroun.

HELE Pierre

Originaire de Lara, dans la Région de l'Extrême-Nord, département du Mayo-Kani, HELE Pierre est diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM). Après avoir occupé différents postes de responsabilité au sein du gouvernement, il est nommé en 2004, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature. Il est maintenu à la fonction de Chef de ce Département ministériel lorsqu'il est réorganisé et devient Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable en 2012



Jacques Fame Ndongo

Date de Naissance: 1920-11-15 **Lieu de Naissance:** Nkolandom

Jacques Fame Ndongo, né le 15 novembre 1950 à Nkolandom en région du Sud (Cameroun), est un homme politique camerounais. Il est actuellement ministre d'État, ministre de l'enseignement supérieur et chancelier des ordres académiques. Après avoir obtenu un baccalauréat (section littéraire) en 1969, il continue ses études à l'École supérieure de journalisme de Lille en juin 1972. Puis il acquiert en 1973 une licence en lettres et un DES en littérature négro-africaine à l'université de Yaoundé I. En 1978 il soutient une thèse de Doctorat de troisième cycle. Il devient docteur ès lettres en sémiologie de l'université de Lille, en 1984. Depuis 1992, il est professeur de Lettres et sémiologie.

Jacques commence sa carrière en 1972 dans la presse écrite comme chef de la rubrique nationale à l'Agence camerounaise de presse. Il devient, de 1974 à 1978, coordonnateur de la rédaction française au Cameroon Tribune. Puis il prend une voie universitaire et de 1978 à 1980 il est assistant de cours à l'université de Yaoundé avant d'être chargé de cours durant les huit années suivantes. Enfin en 1998, après dix ans comme maître de conférences, il devient professeur titulaire. Au début de son professorat il est recteur de l'université de Yaoundé I du 30 octobre 1998 à mars 2000.

Au début de sa carrière universitaire, de 1981 à 1993, Jacques est adjoint au poste de directeur de l'École supérieure des sciences et technologies de l'information et de la communication. Il a également un parcours politique et du 31 juillet 1984 au 30 octobre 1998 il est chargé de mission au cabinet civil de la présidence de la République du



Cameroun. Puis il revient dans le gouvernement comme ministre de la Communication du 18 mars 2000 au 8 décembre 2004. Il devient par la suite ministre de l'Enseignement supérieur dès décembre 2004. Il est confirmé à ce poste lors du remaniement ministériel du 2 octobre 2015.

Il est également secrétaire à la communication du comité central du RDPC (le parti politique au pouvoir). En 2011, il est promu membre du bureau politique du RDPC. Ce qui lui permet d'assister le président Paul Biya dans la direction des affaires du parti. Lors du remaniement ministériel du 4 janvier 2019, il est élevé au rang de ministre d'État, ministre de l'enseignement supérieur.

Jacques Fame Ndongo est également connu en tant qu'essayiste, romancier, poète et dramaturge, et est membre de l'association des écrivains africains de langue française (Adelf).

DÉCORATIONS: *Chevalier de l'ordre du mérite (1977) *Chevalier de l'ordre de la valeur (1996) *Officier de l'ordre de la valeur

(2009) *Officier des Palmes Académiques (CAMES) *Officier des Palmes Académiques (Organisation Internationale de la Francophonie)

PUBLICATIONS : *L'esthétique romanesque de Mongo Beti. Présence Africaine, Paris, 1985.

*Le Prince et le Scribe. Lecture esthétique et politique du roman négro-africain post-colonial. Berger Levrault, Paris, 1988. Epi d'Or du meilleur essai au Cameroun. Yaoundé, 1988.

*Nnanga Kon (traduction française du roman de Jean Louis Ndjemba Medou). Edition Sopecam, Yaoundé, 1989.

*La communication par les signaux en milieu rural. Le cas du Cameroun. Editions Sopecam, Yaoundé, 1991.

*Un regard Africain sur la communication. A la découverte de la géométrie circulaire. Editions Saint Paul, Yaoundé, 1996.

*Espaces de lumière (Recueil de poèmes). Presses Universitaires de Yaoundé, Yaoundé, 2000.

*Le temps des titans (recueil des poèmes). Presses Universitaires de Yaoundé, Yaoundé, 2002.

*Médias et enjeux des pouvoirs. Essai sur le vouloir-faire, le savoir-faire et le pouvoir-faire. Presses Universitaires de Yaoundé, Yaoundé, 2006

*Le merveilleux chant des phonons et des photons. Essai sur les fondements scientifiques de la communication africaine. Editions Sopecam, Yaoundé, 2007.

*Ils ont mangé mon fils (théâtre). Presses Universitaires de Yaoundé, Yaoundé, 2007.

*L'A-FRIC (roman). Presses Universitaires. 3^e trimestre. 2008.

Madeleine Tchuenta

Date de Naissance: N/A- **Lieu de Naissance:** Cameroun

Madeleine Tchuenta, également orthographié Madeleine Tchuente ou Madeleine Tchuinté, est la ministre camerounaise de la Recherche scientifique et de l'innovation. Elle est originaire du département du Koung-ghi dans l'arrondissement de Bayangam. Elle entre en politique lors de la naissance du rassemblement démocratique du peuple camerounais et occupe tour à tour ces différents postes : membre du bureau national de l'Ofrdpc en 1990 ; membre du comité central RDPC en 1997 ; membre de la commission des affaires politiques lors des congrès extraordinaires de 1996, 2001 et 2006. Rapporteuse générale lors du congrès extraordinaire du 21 juillet 2006.

Elle a fait ses études secondaires à Nkongsamba d'où elle est partie pour Strasbourg, en France afin d'y poursuivre



des études universitaires. Ces études de pharmacie ont été couronnées par un doctorat en pharmacie. Dès son retour au Cameroun dans les années 1970, elle est

nommée à la direction de l'approvisionnement en médicaments au Ministère de la santé publique. Après un passage assez court dans l'administration, elle ouvre une officine de pharmacie dans la ville de Bafoussam, ville où elle découvre la politique.

Elle a été tour à tour conseillère municipale à la mairie urbaine de Bafoussam en 1987; présidente de la section OFRDPC de la Mifi; député à l'Assemblée Nationale pendant deux mandats consécutifs jusqu'en 1997. Aujourd'hui, elle est membre titulaire au comité central du RDPC. Depuis 2004, elle est la Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Et est également l'une des élites urbaines les plus influentes à Bayangam, à côté de Sohaing André et Tchuenta Maurice, élites urbaines du même parti.

wikipédia

INDUSTRIE DU TRANSPORT MARITIME

Les navires camerounais interdits d'entrer dans les eaux des Emirats Arabes Unis



La décision a été prise le 2 janvier 2024, dans une circulaire officielle publiée par le ministère de l'Énergie et des Infrastructures des Emirats Arabes Unis, citée par nos confrères de Gulf Business.

Par circulaire du 2 janvier 2024, adressée aux autorités portuaires, capitaines de port, armateurs, gestionnaires, opérateurs, agents maritimes et sociétés de classification de l'interdiction, le ministère de l'Énergie et des Infrastructures des Emirats Arabes Unis, a informé ces derniers de ce que les navires battant pavillon camerounais sont désormais interdits de naviguer sur les eaux émiraties.

« Dans le cadre de l'Administration maritime fédérale des Emirats arabes unis (FMA) représentée par le ministère de l'Énergie et des Infrastructures, chargée de réglementer les opérations des navires étrangers dans les eaux et les ports des Emirats arabes unis, cette administration a décidé d'inclure les navires enregistrés sous l'État du pavillon de « République du Cameroun » à la liste existante des navires de l'État du pavillon restreint faisant escale dans les eaux et les ports des Emirats arabes unis, à moins

qu'ils ne soient classés par un membre de la classe IACS (Association internationale des sociétés de classification) ou par la Société de classification des Emirats – Tasneef », a déclaré le ministère, dans sa circulaire citée par nos confrères Gulf Business.

« En conséquence, toutes les compagnies maritimes et agents maritimes des Emirats arabes unis sont priés de ne pas fournir de services aux navires qui ne se conforment pas à cette circulaire afin d'éviter toute responsabilité juridique », précise le ministère.

Par cette décision, le Cameroun rejoint d'autres pays africains déjà sous coup de cette restriction comme, la République du Congo, la Guinée équatoriale, la Tanzanie et Sao Tomé-et-Principe.

Le Cameroun accusé de posséder une flotte fantôme

Bien qu'aucune explication complète n'ait été fournie par les Emirats arabes unis, la répression mondiale s'intensifie contre les pétroliers fantômes opérant en dehors du cadre réglementaire des industries maritimes à travers le monde.

D'après le magazine The Maritime Executive, le Cameroun en particulier, a développé ces dernières années la réputation de posséder une flotte fantôme.

« Le Cameroun a retenu l'attention en tant que refuge pour la flotte fantôme, car les opérations de ces navires se sont développées en réponse aux interdic-

tions imposées par l'Occident sur les exportations de pétrole russe. Historiquement, les navires immatriculés au Cameroun ont été liés à d'autres opérations de contrebande de pétrole, notamment en Iran et au Venezuela », a rapporté The Maritime Executive.

Le même média renseigne qu'en juillet 2023, l'Indonésie a par exemple signalé que ses forces étaient tombées sur deux pétroliers illégalement ancrés lors d'un transfert de pétrole de navire à navire. L'un des navires était un pétrolier iranien qui opérait dans l'obscurité, c'est-à-dire avec son signal AIS éteint, tandis que l'autre navire du transfert s'identifiait comme étant immatriculé au Cameroun. Il utilisait cependant l'identité d'un navire démolé cinq ans plus tôt.

Un pétrolier Suezmax nommé Liberty battant pavillon camerounais s'est échoué en décembre 2023 près de Singapour dans le détroit de Malacca. Le navire, âgé de 23 ans, illustre les propriétés de la flotte fantôme et un examen des dossiers a montré qu'il provenait d'un port pétrolier russe. Les données recueillies par Bloomberg ont révélé que sur 14 pétroliers battants pavillons camerounais, 11 d'entre eux pouvaient être retracés vers des ports pétroliers russes au cours de l'année écoulée.

Le MoU de Paris, l'une des agences administratives des États du pavillon, reflète actuellement six navires enregistrés au

Cameroun comme ayant reçu des avis de détention et sont actuellement interdits de la région du MoU de Paris, avec deux des avis émis en septembre 2023. Le MoU de Paris répertorie le Cameroun comme l'un des neuf pays de sa « liste noire » présentant le facteur d'excès le plus élevé et le seul pays actuellement classé comme « à très haut risque ».

Leconomie.info



Fondation Camerounaise des Consommateurs



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03

le Ministre du commerce annonce une Baisse des prix en ce mois de janvier 2024 dans les villes de Douala et Yaoundé !

2/ Pour ce qui est du fer FE 500

Nouveaux prix Douala

- Fer de diamètre 8 : **3.000** au lieu de 3.070 F CFA, soit une baisse de **70 F CFA**
- Fer de diamètre 10 : **4.590** au lieu de 4.700 F CFA, soit une baisse de **110 F CFA**
- Fer de diamètre 12 : **6.600** au lieu de 6.750 F CFA, soit une baisse de **150 F CFA**

Nouveaux prix Yaoundé

- Fer de diamètre 8 : **3.055** au lieu de 3.125 F CFA, soit une baisse de **70 F CFA**
- Fer de diamètre 10 : **4.680** au lieu de 4.790 F CFA, soit une baisse de **110 F CFA**
- Fer de diamètre 12 : **6.725** au lieu de 6.880 F CFA, soit une baisse de **155 F CFA**

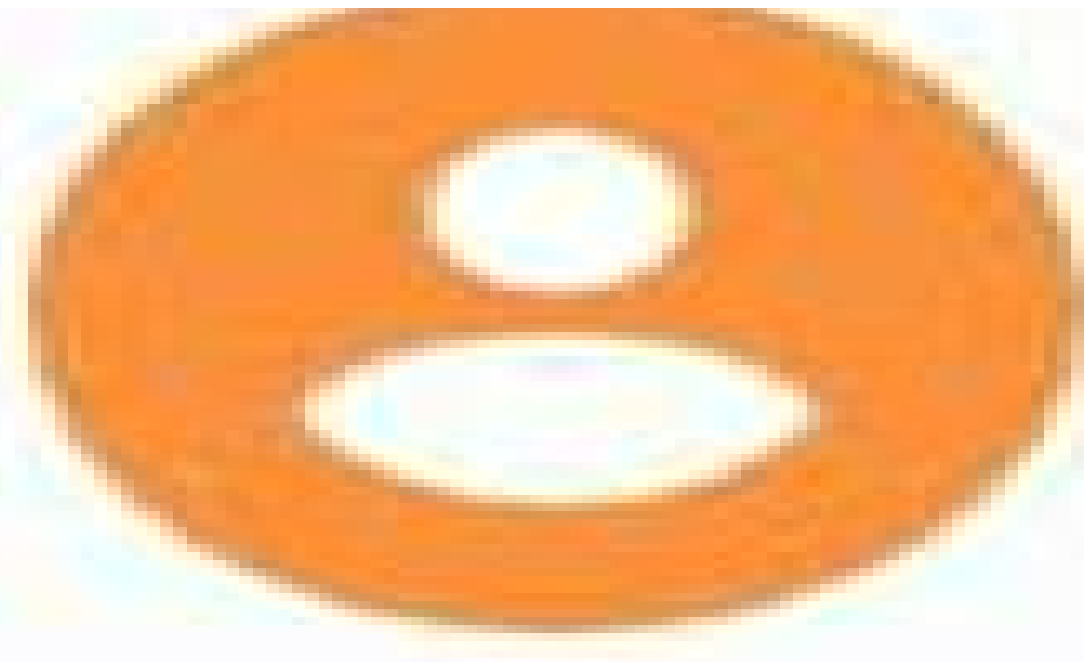
Les nouvelles baisses de prix ainsi enregistrées s'appliquent, à due hauteur, sur l'ensemble du territoire national. /-



Perturbations d'internet

Orange Cameroun "accuse" CAMTEL

Les coupures intempestives de la fibre optique causent d'énormes préjudices à l'économie numérique.



OrangefInfos

Hier • 18:47

Cher(e) client(e),
suite à des coupures
de la fibre optique,
nous connaissons une
perturbation d'internet.
Les équipes de
CAMTEL travaillent au
rétablissement.

Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival
"Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: vos Doudous Afritude sont désormais
disponibles au supermarché Super U

Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



CAN 2023

Les Lions indomptables déjà dans leur tanière

Retour en images sur la première séance d'entraînement.

La première séance d'entraînement des lions indomptables qui se déroule en

côte d'ivoire les lions indomptable du Cameroun se préparent déjà pour leur affrontement face à la Guinée lundi prochain en toute sérénité

Très posés, les joueurs de l'équipe Camerounaise de renforcent du côté de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire en tant que hôte de cette merveilleuse compétition



Hommage à mon cher frère Pr. Joseph OWONA

Par **ALBERT DZONGANG**

Mon cher frère,

J'ai appris avec émoi ton rappel à Dieu.

Je sais, comme de coutume dans les deuils, que chacun exprime ce que le disparu représentait pour lui ; les uns le mal qu'il leur aurait fait et les autres le bien qu'ils ont bénéficié de lui.

Les uns lui souhaitent d'aller en enfer chez Satan, tandis que les autres intercèdent pour que son âme aille au paradis.

En ce qui me concerne, je suis de ceux qui prient pour le repos de ton âme au paradis. Je ne voudrai pas faire un livre sur nos relations personnelles qui ont été toujours courtoises et très plaisantes.

Je voudrai seulement, maintenant que tu n'es plus là, témoigner sur un pan de ta grande clairvoyance et de ton attachement à la nation, que beaucoup ignorent.

Nous nous sommes vraiment bien connus, pendant la tripartite et à l'occasion de la rédaction des actes de cette grande conférence, qui a mis les bases de la nouvelle constitution de janvier 1996.

Autochtone allogène

Au cours de cette réunion, le sujet qui a préoccupé tous les participants était celui de l'inscription dans la nouvelle constitution, de la notion d'autochtone et d'allogène ainsi que la protection des minorités. Pour ceux qui n'étaient pas présents, il convient de rappeler que cette demande ne venait pas d'un Ekang bété, ni d'un Anglophone, ni d'un originaire du Septentrion. C'était une exigence portée par le patriarche feu SOPPO PRISO et le pharmacien POKOSSY NDOUMBE, au nom des Sawa. En face, il y avait ceux qui estimaient qu'il s'agissait là d'un poison pour la cohésion sociale du Cameroun, thèse défendue par feu le patriarche KADJI DEFOSSO, que je secondais. L'assemblée s'est divisée sur le sujet et a laissé à la commission de rédaction que tu présidais avec moi parmi les membres, le soin de trouver un terme qui tienne compte des avis exprimés.

Lors de la mise en forme du projet de la constitution, nous avons discuté des heures, du bien-fondé de l'inscription de cette notion dans notre loi fondamentale. Tu m'as appelé après et tu m'as dit ceci « *Albert laisse cette affaire, le patron veut donner satisfaction au père SOPPO PRISO. Mais nous allons rédiger de sorte que ça ne soit pas applicable.* » J'ai rétorqué en te demandant comment ? Tu as répondu : « *On va mettre ça dans le*



préambule, en précisant : conformément à la loi ».

Je ne comprenais toujours pas. Tu m'as demandé comment sera motivée la loi d'application d'une telle disposition. Il faudra définir qui est minorité et en quoi elle est menacée, qui est autochtone et qui ne l'est pas, surtout dans une ville comme Douala où 90 % de la population y compris ceux qui s'en revendiquent sont des descendants de parents venus parfois des pays étrangers. Tu as conclu en disant : « *Tu vois qu'il n'y aura jamais une loi pour faire appliquer cette disposition.* »

Tu m'as convaincu et dans notre constitution, il est écrit : « *L'Etat assure la protection des minorités et préserve les droits des populations autochtones conformément à la loi.* »

Bravo pour cette vision, car nous attendons toujours cette fameuse loi.

Le mandat impératif est nul

Le deuxième point sur mes 54 amendements présentés au cours des débats, était la protection des élus (députés, conseillers municipaux). Dans les anciens textes, il était dit que, tout député qui démissionne ou est exclu de son parti, perd son mandat. Je me sentais en danger, le RDPC me menaçant d'exclusion. Tu m'as dit encore ceci : « *Je ne partage pas cette façon de traiter les élus. Nous allons modifier scientifiquement cette disposition et protéger les élus. Tu peux être tranquille.* »

Il y avait dans la commission de rédaction de dernière mouture présentée en 1996, Monsieur le Premier Vice-président de

l'Assemblée nationale ETONG HILARION.

Tu as présenté le texte comme suit :

De l'Assemblée Nationale

Article 15 :

Alinéa (2) : Chaque député représente l'ensemble de la nation.

Alinéa (3) : Tout mandat impératif est nul.

Cette formule est passée sans attirer l'attention des présidents de partis, qui avaient auparavant un moyen sûr pour contrôler leurs élus. Ils ne se sont avisés que lorsque j'ai démissionné des rangs du RDPC, et qu'au cours de la prochaine séance, le président de l'Assemblée nationale CAVAYE YEGUE DJIBRIL m'a demandé de sortir, car je n'étais plus membre du parti qui m'avait investi.

J'ai ri, et d'un ton moqueur, je lui ai demandé de bien relire la constitution. Il s'est tourné vers l'honorable ETONG pour lui demander ce que je voulais dire. Ce dernier lui a dit que dans la nouvelle constitution, il est stipulé que tout mandat impératif est nul. On a relu l'article pour expliquer aux députés, à la grande désolation des chefs des partis représentés à l'Assemblée nationale, que je demeurais élu du peuple.

Cet éminent Professeur, venait de sauver le mandat des élus, sans que personne n'y prête attention.

Grâce à ces alinéas que je voudrai appeler « Alinéas Joseph OWONA » les mandats des élus sont protégés et la démocratie en est sortie grandie. Tous les élus et les partis politiques doivent remercier ce visionnaire libérateur.

Il convient également de noter que le sphinx trouvait là une occa-

sion de corriger les erreurs du RDPC de 1992.

En effet, le parti au pouvoir a perdu les élections législatives de cette année-là, et s'est fait rouler dans la farine par l'UNDP. Ayant constaté qu'il n'avait pas la majorité à l'Assemblée nationale, le RDPC a imaginé un stratagème, consistant à faire démissionner les députés de Bamoutos des rangs de l'UNDP, et d'avoir ipso facto, une majorité à l'Assemblée nationale. La mission fut confiée au regretté TCHOUTA MOUSSA « *Directeur général* » du Port autonome de Douala à l'époque. A coup de millions, il a payé à chacun, ce qu'il aurait perçu en cinq années de mandat. Tous les députés des Bamoutos ont démissionné de l'Assemblée nationale.

Dans la précipitation, le RDPC avait oublié ce que disait la loi à l'époque.

Tout député démissionnaire est remplacé automatiquement par son suppléant. Malgré les quelques millions reçus par les suppléants pour démissionner eux aussi, ces derniers sont venus à l'Assemblée nationale et l'opération a foiré. Cette nouvelle disposition visait donc à donné au RDPC, la possibilité, avec les moyens d'Etat dont il dispose, de débaucher en cas de besoin, les députés des partis d'opposition et de les enrôler pour constituer une majorité, vu l'état de dénuement de certains de nos élus, fiers d'avoir amélioré leur niveau de vie, plutôt que de servir le peuple.

Un patriote est mort

Il est bien entendu qu'avec l'aide d'ELECAM et de l'administration, le RDPC a pris des dispositions pour gagner dans les fausses urnes et avoir une majorité obèse à l'Assemblée nationale sans bourse déliée.

Les partis peuvent aujourd'hui compter dans leurs rangs des élus libérés. Le mandat de l'élu vient du peuple et ne peut être retiré par personne. L'élu a le droit de changer de parti politique et de continuer à représenter l'ensemble de la nation.

Pr. Joseph OWONA tu as été un homme controversé, mais ta science et ta perspicacité n'ont jamais été remises en cause. Tes actes et amitiés que je connais ne cadrent pas avec ce que beaucoup pensent de toi. Tu as été un citoyen bien inspiré. Merci pour la science que tu as transmise

De là-haut, au paradis, inspire tes compatriotes en ce qui est bien pour la cohésion et le progrès de notre pays, inspire ta descendance pour qu'elle soit comme toi, quand c'est nécessaire, des patriotes dont notre beau pays a besoin.

Mon cher frère, repose en paix.

CAN 2023

André Onana sacrifie l'équipe nationale par peur de perdre sa place à Manchester United

Le gardien de but d'André Onana, qui évolue à Manchester United, pourrait manquer le premier match de la Coupe d'Afrique des Nations en raison de ses engagements en club. Selon des sources proches du joueur, Onana aurait choisi de privilégier sa présence dans les cages de Manchester United lors d'un match crucial contre Tottenham en Premier League, la veille du match d'ouverture du Cameroun à la CAN.



Cette décision aurait été motivée par la crainte du gardien de perdre sa place de titulaire au sein de l'équipe anglaise. Depuis son arrivée à Manchester United en provenance de l'Inter Milan cet été, Onana fait face à des critiques et il semblerait qu'il tente de préserver sa position en évitant de jouer deux matchs en deux jours. La fédération

camerounaise aurait été mise au courant et aurait accepté cette arrivée tardive au sein du groupe.

Cependant, cette décision suscite de vives réactions et de l'incompréhension parmi les fans du Cameroun. Le gardien titularisé pour le match d'ouverture contre la Guinée pourrait être remplacé par Fabrice Ondoa de Nîmes en cas

d'absence d'Onana.

Cette situation soulève des questions sur les priorités des joueurs et la conciliation entre leurs engagements avec les clubs et les sélections nationales. Elle peut également remettre en question la loyauté d'Onana envers l'équipe nationale camerounaise et son dévouement envers son pays.

Les prochains développements dans cette affaire donneront une indication de l'impact de la décision d'Onana sur sa relation avec l'équipe nationale et sur l'image de Manchester United qui pourrait être ternie par cette controverse.

Par Sandra Embollo

NÉCROLOGIE

Mort De L'humoriste René Dieudonné Fouda Le Commissaire De Police De Jean Miché Kankan

Réputé dans le rôle de commissaire de police dans les scénarios du très regretté et légendaire humoriste Jean Miché KANKAN, René Dieudonné FOU DA est mort ce mardi 09 janvier 2024, des suites de maladie.

Il se raconte que René Dieudonné Fouda était doué pour la comédie. Bien plus, il avait su concilier cinéma et journalisme. Sa créativité demeure une grande leçon pour les générations d'humoristes, à l'ère des Ntic. Il restera à jamais dans l'histoire du théâtre, avec notamment ses rôles de commissaire de police, de docteur aux côtés du très regretté Jean Miché Kankan, Vincent de Paul Nkoa (l'élève interntional) et d'Aladji TOURÉ, Ndjana Basile (Mandjunga, Malam). L'on pouvait alors rire à loisir, malgré les vicissitudes de la vie.

Les rôles incarnés par René Dieudonné Fouda permettait à Jean Miché Kankan de dénoncer l'absence de conscience et d'engagement des fonctionnaires à servir les usagers. Un humour prémonitoire de ce que vit le Cameroun aujourd'hui.

Par Joël Onana



LES 7 MERVEILLES DE CIMENCAM

pour tous vos travaux de construction



CIMENCAM, les constructions qui traversent le temps

www.cimencam.com

Achetez en ligne via mycimencam.com

Téléphone : 654 90 00 00
service client : serviceclient.cimencam@holcim.com





Supermont

— SINCE 1984 —



**ENCORE ET
TOUJOURS
AUSSI BELLE**



SOURCE
DU PAYS



ERGONOMIA

L'Eau Minérale Naturelle du Cameroun